

**Échéancier relatif à la soumission des bilans
mi-parcours des projets agréés en 2021**



Du 11 au 25 Décembre 2022

- Soumission des bilans mi-parcours via la plateforme PRFU.

Du 26 au 31 Décembre 2022

- Validation des bilans mi-parcours par les établissements.

Du 01 au 03 Janvier 2023

- Validation des bilans mi-parcours par les CRUs.

Du 04 au 09 Janvier 2023

- Affectation des bilans aux conseillers scientifiques.

Du 10 au 25 Janvier 2023

- Expertise des bilans par les conseillers scientifiques.

Du 26 au 30 Janvier 2023

- Etablissement des états de reconduction des bilans mi-parcours.